

Solidarité Olympique

Réunion de la Commission pour la Solidarité Olympique

La Commission pour la Solidarité Olympique a tenu sa réunion annuelle à Lausanne le 14 décembre 1998.

Après l'approbation du dernier procès-verbal et des comptes au 31 décembre 1997 commentés par Price Waterhouse, auditeur de la Solidarité Olympique, une analyse de l'année 1998 ainsi que les résultats provisoires arrêtés au 15 novembre ont été présentés par le directeur Pere Miró. 1998, deuxième année du plan quadriennal, a eu pour principal objectif la réalisation des nouveaux programmes ainsi que la consolidation et le renforcement des structures internes et externes, des procédures de travail et des méthodes de communication nécessaires, afin de les mener à leur accomplissement. Les points principaux soulevés ont été une meilleure utilisation de la part des CNO et de leurs Associations continentales des programmes

offerts ainsi qu'une croissance progressive du rôle des Associations continentales pour le développement des programmes de la Solidarité Olympique sur leurs continents.

La réalisation des 12 programmes de la Solidarité Olympique est très satisfaisante et on peut déjà souligner le succès des nouveaux programmes, comme par exemple les bourses olympiques 'Sydney 2000' qui comptent 427 bourses accordées depuis le 1^{er} septembre 1998.

Les activités réalisées cette année seront relatées dans le rapport annuel de la Solidarité Olympique, disponible en avril 1999 et distribué à la famille olympique, à la presse, dans diverses universités et bibliothèques ainsi que sur demande.

Une présentation des objectifs et des programmes 1999 a également été

faite aux membres. Cette troisième année du plan quadriennal est cruciale pour consolider le chemin parcouru pendant les deux premières années, et basé sur les objectifs fixés d'ici la fin de l'an 2000. Elle est également importante et difficile, au vu de la phase de développement de plusieurs programmes. En effet, après deux années de mise en place et/ou de réalisation, un suivi et des objectifs bien précis ont été déterminés pour chacun de ces programmes afin de maximiser les résultats que la Solidarité Olympique désire obtenir à la fin des quatre ans.

Finalement le budget ordinaire 1999, d'un montant de 33'145'000 dollars américains, proposé à la Commission a été approuvé.

La Solidarité Olympique remercie tous ses partenaires, sans lesquels elle ne pourrait pas réaliser ses actions de développement du sport dans le monde, de leur précieuse collaboration et de leur enthousiasme.

Nicole Girard-Savoy



Réunion de la Commission pour la Solidarité Olympique.